



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Préfecture  
Cabinet du préfet

Privas, le - 6 JAN. 2016

Affaire suivie par Laurence Astier  
Tél. : 04.75.66.50.06  
pref-affaires-reservecs@ardeche.gouv.fr

Le Préfet de l'Ardèche

CIRCULAIRE

à

Mesdames et messieurs les maires du département  
(en communication à messieurs les sous-préfets  
de Largentière et Tournon sur Rhône)

OBJET : médaille d'honneur régionale, départementale et communale - Promotion du 14 juillet  
2016

REF : circulaire n° 2007-101-1 du 11 avril 2007.

Dans le cadre de la préparation de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, promotion du 14 juillet 2016, vous voudrez bien me faire parvenir vos propositions pour le 15 mai 2016, délai de rigueur. Les dossiers transmis après cette date ne pourront être examinés qu'à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

S'agissant de la constitution des dossiers, je vous demande de vous reporter à ma circulaire citée en référence relative aux modalités d'attribution de cette distinction. Pour les arrondissements de Tournon sur Rhône et de Largentière, les dossiers me seront transmis directement en préfecture pour instruction.

Le modèle de mémoire de proposition et la circulaire citée en référence sont à télécharger à partir du site internet des services de l'Etat en Ardèche <http://www.ardeche.gouv.fr/>, rubrique «décorations», «les médailles d'honneur».

Le préfet,

Alain TRIOLLE